

Dimensionnement des rétentions des eaux d'extinction
 selon le guide D9A - Edition 2020

Besoins pour la lutte extérieure	Debit requis (Q en m3/h) 660 <i>Volume D9</i>	Résultat document D9 (Besoins x 2 heures)	1320
		Volume complémentaire de 20% selon l'article VI.3 de l'arrêté du 24/09/2020 relatif au stockage de liquides inflammables	264
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie		+	+
	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale ou besoins x durée théorique maxi de fonctionnement	700
		+	+
	Rideau d'eau	besoins x 90 mIn	0
		+	+
	RIA	A négliger	0
		+	+
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante x temps de noyage (en général. 15-25 mIn) - négligé	0
		+	+
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit x temps de fonctionnement requis	0
		+	+
	colonne humide	Débit x temps de fonctionnement requis	0
Volumes d'eau liés aux intempéries	S(imperméable) (m²)		
	Voiries 24594		
	Bâtiments 74768	10 l/m² de surface de drainage	1063
	Bassin de rétention 6907		
	TOTAL (m²) 106269		
Présence stock de liquides		+	+
	Nombre EPR 1510 11785		
	Max		
	Volume d'un EPR 1510 1,5	20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	
	Rétention 1510 3535,5		
	Rétention LI 2	Cellule 6A standard (non-LI)	3535,5
	Nombre EPR LCSL 1000 m² 2112	valeur approximative	
	Volume d'un EPR LSLC 1,5	100 % du volume	
	Rétention LCSL 3168		
			=
Volume total de liquide à mettre en rétention (m³)			6882